



## Projet Pédagogique et Educatif de l'Internat

Collège Robert Schuman

2015-2019

L'internat constitue un mode de scolarisation qui favorise la réussite scolaire des élèves. Il est aussi un espace de socialisation veillant au bien-être des internes et à l'apprentissage des règles de vie collective pour les élèves dont les familles le souhaitent. Puissant vecteur d'égalité sociale, il contribue à réduire les inégalités sociales et territoriales telles que le stipule la loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République.

### La présentation :

L'internat du collège Robert Schuman de Reims fait partie des 6 internats de collège de l'Académie de Reims et est le seul implanté dans le département de la Marne.

Internat d'Excellence depuis septembre 2011, il est devenu en septembre 2013 dans le cadre de la loi de refondation de l'école de la République un internat de la Réussite.

L'internat est ouvert du lundi matin au vendredi soir. Les locaux sont agréables et fonctionnels.

Sa capacité d'accueil est de 52 élèves répartis en 20 chambres de 2 ou 3 lits équipées d'une douche. Il y a 26 places pour les filles et 26 places réservées aux garçons. Chaque élève dispose dans la chambre d'un espace réservé dans lequel il peut enfermer affaires et objets personnels.

Les garçons et les filles sont logés sur deux étages différents, seuls les espaces de travail communs et l'espace de détente le sont.

### Les effectifs :

Les effectifs en septembre et le pourcentage d'élèves vivant dans un quartier prioritaire de la ville :

Année	Effectif Total	Filles	Garçons	%QPV
2013-2014	13	4	9	61.5%
2014-2015	14	7	7	35.7%
2015-2016	20	12	8	35%

L'internat du collège Robert Schuman fait partie au sein de l'Académie de Reims des internats dont le taux d'occupation est inférieur à 50%.

### Le public visé :

Tous les élèves qui sont volontaires et qui en font la demande doivent pouvoir être accueillis, toutefois la priorité est accordée selon les critères suivants :

- critères géographiques : élèves issus de milieu rural isolé et défavorisé, des quartiers prioritaires de la politique de la ville et de l'éducation prioritaire, élèves dont la résidence familiale est éloignée de l'établissement de scolarisation dans le cas des élèves de section internationale ;

- critères sociaux : favoriser les élèves issus des familles appartenant aux milieux sociaux les plus éloignés de la culture scolaire ou dont les conditions de vie et d'existence sont peu propices à l'étude ;
- critères familiaux : manque de disponibilité ou difficultés d'encadrement éducatif (par exemple : deuil, familles à horaires de travail décalés, familles monoparentales) ;
- critère de parité : l'équilibre est recherché entre les filles et les garçons ;
- critères scolaires : tout élève a vocation à accéder à l'internat quels que soient ses résultats scolaires.

### **Modalités d'admission des élèves internes :**

Le dossier de candidature rassemble les éléments relatifs à la scolarité de l'élève, à son profil, aux motivations de la demande ainsi que les différents avis des professionnels concernés par la situation de l'élève (personnels sociaux ou de santé, si nécessaire). Il comprend la manifestation de la volonté de la famille et de l'élève d'être admis en internat.

Il est mis en ligne sur le site académique, un lien apparaît sur le site du collège ([http://sepia.ac-reims.fr/clg-schuman/-joomla/-](http://sepia.ac-reims.fr/clg-schuman/-joomla/))

L'affectation des élèves relève de la compétence du ou de la recteur (trice) et par délégation de l'inspecteur(trice) d'académie – directeur(trice) des services de l'éducation nationale.

L'admission des élèves en internat au collège Robert Schuman est régulée au sein d'une instance collégiale réunissant l'Inspecteur de l'Education Nationale – Information et Orientation, de la conseillère technique du service social, de chefs d'établissements, de représentants des fédérations de parents d'élèves.

Trois commissions peuvent siéger dans le courant de l'année :

- En juillet (seule commission possible pour les dossiers de 3<sup>ème</sup>) ;
- En décembre ;
- En avril.

Exceptionnellement, des élèves pourront être admis sur une période d'essai ou pourront intégrer l'internat avec présence modulée sur la semaine.

L'inscription des internes relève du chef d'établissement du collège Robert Schuman.

Les aides financières :

- La prime à l'Internat pour les élèves boursiers ;
- Le fonds social collégien ;
- Le fonds social départemental ;
- La subvention Acsé (l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances).

### **Les personnels impliqués :**

- Un professeur référent de l'internat (mission particulière) ;
- Le Conseiller principal d'Education logé ;
- L'assistante sociale de l'Education nationale ;
- Deux Assistants d'Education équivalent temps plein sur les temps après les cours et la nuit ;
- Un assistant d'éducation pour les activités jusqu'à la fin du repas ;
- Une infirmière de l'Education Nationale ;
- Le professeur Documentaliste ;
- Tout professeur volontaire pour participer à des activités hors des temps d'enseignement proprement dit, notamment aux temps d'études et aux sorties culturelles ;
- La gestionnaire et le service de gestion ;
- Le service de restauration ;
- Un agent prioritairement responsable de l'entretien de l'internat.

Un groupe de suivi est constitué et se rencontre au minimum deux fois par mois. Il est constitué :

- Du Chef d'établissement ;
- Du Professeur référent ;
- Du CPE ;
- D'un Assistant d'éducation ;

- De l’infirmière ;
- De l’assistante sociale.

Le projet pédagogique et éducatif de l’internat du collège Robert Schuman s’appuie sur les 5 domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Il est élaboré sur une durée de 4 années scolaire, cela implique une planification des différents projets, action sur les 4 années d’un collégien interne.

Il sera évalué à chaque fin d’année scolaire et pourra être amendé en cours d’année après avis du conseil pédagogique, de la commission permanent et après le vote du conseil d’administration.

### **Les axes du projet :**

Axe 1 : Favoriser la réussite scolaire de chaque élève interne

Axe 2 : Accompagner l’adolescent dans la construction de sa vie d’adulte

Axe 3 : Promouvoir l’internat

### **Axe 1 : Favoriser la réussite scolaire de chaque élève interne :**

<b>Objectifs</b>	<b>Actions</b>	<b>Evaluations</b>
Fournir des conditions matérielles de vie et de travail favorables	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Permettre aux élèves de personnaliser leur chambre ;</li> <li>➤ Rendre la salle commune plus accueillante pour des jeunes ;</li> <li>➤ Diversifier les lieux d’apprentissage en fonction des âges et des besoins (chambres, salles de travail à l’internat, salles informatiques, CDI) ;</li> <li>➤ Mettre en place un cahier de réparation en lien avec l’agent chargé de l’entretien de l’internat, les Assistants d’Éducation de l’internat (AED) et le service de gestion</li> </ul>	Nombres de réparation ou de rachat de matériel
Préparer l’accueil et l’intégration des élèves	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ En amont de la rentrée :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueillir à tout moment de l’année, les parents et les enfants qui s’interrogent sur la constitution éventuelle d’un dossier de demande d’internat et leur présenter le collège ;</li> <li>- Permettre aux parents et aux élèves de visiter l’internat dès qu’ils ont connaissance de l’affectation (juillet) ;</li> <li>- Planifier un entretien individuel avec un personnel de direction et le CPE référent de l’internat.</li> </ul> </li> <li>➤ A la pré-rentrée :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présenter le projet pédagogique et éducatif de l’internat à l’ensemble de la communauté éducative ;</li> <li>- Faire visiter l’internat aux professeurs principaux et aux nouveaux AED ;</li> <li>- Préparer un placement des élèves dans les chambres en fonction des éléments en notre possession ;</li> </ul> </li> <li>➤ L’accueil des internes :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire de cet accueil un moment convivial ;</li> <li>- Présenter l’ensemble du personnel et favoriser les échanges ;</li> </ul> </li> </ul>	<p>Nombre d’élèves ayant des difficultés d’adaptation après un mois</p> <p>Taux d’absentéisme</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présenter le projet de l'internat aux parents et aux élèves concernés ;</li> <li>- Présenter les aides financières possibles et les démarches à réaliser ;</li> <li>- Assurer une formation des parents des élèves internes à l'Espace Numérique de Travail (ENT) par les parents du groupe « ESPACE PARENTS » ;</li> <li>- Permettre aux parents de prendre leur repas avec leurs enfants ;</li> <li>- Nommer des internes présents l'année précédente tuteurs des nouveaux internes.</li> </ul> <p>➤ L'accueil des arrivants en cours d'année ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparer les conditions matérielles d'accueil en amont de l'arrivée ;</li> <li>- Informer l'ensemble de l'équipe de l'accueil d'un nouveau jeune ainsi que les élèves internes ;</li> <li>- Nommer un tuteur élève pour aider à l'intégration du nouvel élève ;</li> <li>- Présenter le projet et l'ensemble de l'établissement.</li> </ul>	
<p>Connaitre chaque élève et chaque jeune</p>	<p>➤ Entretiens individuels :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nommer un référent adulte pour chaque élève interne ;</li> <li>- Planifier des rencontres avec l'élève (au moins deux par trimestre) et en informer les professeurs principaux ;</li> <li>- Assurer un suivi régulier des résultats et de l'acquisition des compétences ;</li> <li>- Elaborer une fiche à l'attention des adultes acteurs de l'internat pour différencier la prise en charge.</li> </ul> <p>➤ Favoriser la communication avec les familles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Encourager la représentation des parents d'élèves internes au conseil d'administration et dans les diverses instances de l'établissement ;</li> <li>- Intégrer lors des rencontres parents-professeurs, une rencontre avec un des membres du groupe de suivi de l'internat ;</li> <li>- Ecrire un bilan sur l'attitude face au travail, face au respect du règlement de l'internat, à chaque fin de semaine à l'intention de chaque responsable légal via l'onglet « suivi » dans l'ENT ;</li> <li>- Tenir informer systématiquement les parents de tout problème rencontré par leur enfant ou créer par leur enfant dans le cadre de l'internat ;</li> </ul> <p>➤ Favoriser la liaison avec l'équipe pédagogique et éducative :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les professeurs principaux aux conditions de vie des internes, à leur suivi éducatif et pédagogique personnalisé ;</li> <li>- Mettre en place un cahier de liaison à l'internat afin d'assurer la communication entre les personnels d'internat afin d'être cohérent dans les prises de décision ;</li> <li>- Informer via l'ENT de tous les temps forts, les</li> </ul>	<p>Pourcentage de professeurs principaux s'impliquant</p> <p>Nombre d'appels ou de rencontres avec des parents non satisfaits</p> <p>Nombre de réunions du groupe de suivi</p> <p>Nombres de parents d'élèves internes représentés dans les instances</p> <p>Taux de fréquentation de l'ENT des parents d'élèves internes</p>

	<p>activités ponctuelles mises en place au bénéfice des élèves internes.</p> <p>➤ Croiser les regards sur l'élève et sur le jeune :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- planifier une réunion tous les 15 jours du groupe de suivi de l'internat en invitant quand cela sera nécessaire des partenaires extérieurs.</li> </ul>	
Aider à apprendre	<p>➤ Former les AED :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborer un livret d'accueil pour les AED internat ;</li> <li>- Former les AED sur l'aide au travail personnel et sur le suivi personnalisé ;</li> <li>- Former les AED à l'ENT.</li> </ul> <p>➤ Faire de la maîtrise de la langue une priorité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- inciter les élèves à lire en travaillant en collaboration avec le professeur documentaliste et le service de gestion (abonnement à des revues spéciales pour l'internat, accès au CDI ouvert au moins une fois par semaine) ;</li> <li>- Développer l'écriture d'articles par les élèves pour alimenter la page internat du site ;</li> <li>- Entraîner les élèves à la préparation de la soutenance orale d'un projet dans le cadre du DNB ;</li> <li>- Etre vigilant en ce qui concerne l'expression orale entre élèves ;</li> <li>- Proposer des actions visant à renforcer la maîtrise de la langue française (théâtre, slam, poésie, club journal...)</li> <li>- Faire oraliser les élèves sur les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans la compréhension des consignes, des textes, des contenus des cours.</li> </ul> <p>➤ Valoriser le travail et stimuler l'émulation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser l'inscription individuelle ou collective à divers concours, certaines certifications ;</li> <li>- Multiplier les occasions de reconnaissance du travail et du comportement des élèves ;</li> <li>- Proposer des actions valorisantes au sein de l'internat ;</li> </ul> <p>➤ Se montrer particulièrement attentif à l'apprentissage de la seconde langue vivante pour les élèves arrivants en 3<sup>ème</sup> qui étudient une langue non enseignée au collège par le biais du CNED.</p>	<p>Appréciations des professeurs dans le livret scolaire</p> <p>Résultats des élèves</p> <p>Pourcentage d'élèves internes ayant reçus une gratification des conseils de classe</p> <p>Taux d'implication des élèves</p> <p>Pourcentage de participation des élèves dans un concours ...</p> <p>Orientation des élèves</p>
Encourager une ouverture culturelle, scientifique, linguistique et sportive	<p>➤ Faire découvrir les sites culturels et scientifiques de proximité ;</p> <p>➤ Donner accès à la culture en permettant l'ouverture du CDI un soir par semaine jusque 18h30 ;</p> <p>➤ Organiser une visite pédagogique des expositions temporaires présentes dans l'établissement ;</p> <p>➤ Faire du lien entre les visites proposées et le Programme d'Education Artistique et Culturel (PEAC) du projet d'établissement ;</p> <p>➤ Apporter des éléments pour la construction du parcours avenir de chaque élève par la rencontre avec des professionnels, des visites d'entreprises ou de lieu de formation ;</p>	<p>Nombre d'actions proposées</p> <p>Taux de participation des élèves aux activités proposées</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Instaurer des rituels en langue anglaise (l'entrée dans la restauration scolaire, l'invitation à prendre sa douche, les moments d'échanges entre les « petits » et les « grands »...);</li> <li>➤ Encourager les inscriptions à l'Association Sportive de l'EPLÉ, faire découvrir des activités sportives peu pratiquées par les élèves, proposer l'accès au gymnase ou au plateau sportif deux soirées par semaine.</li> </ul>	
--	--	--

**Axe 2 : Accompagner l'adolescent dans la construction de sa vie d'adulte :**

<b>Objectifs</b>	<b>Actions</b>	<b>Evaluations</b>
Favoriser le bon relationnel entre les élèves	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Travailler au bon relationnel entre les élèves en utilisant des jeux coopératifs avec l'aide des animateurs de la maison de quartier Reims-Europe et les parents du groupe « Espace parents » formés à l'animation ;</li> <li>➤ Organiser le 1<sup>er</sup> mercredi, une après-midi d'intégration ;</li> <li>➤ Organiser tous les quinze jours une réunion de régulation avec les internes ;</li> <li>➤ Proposer un atelier de relaxation ;</li> <li>➤ Eduquer à la citoyenneté et intégrer les actions au parcours citoyen de chaque élève.</li> </ul>	<p>Nombres de conflits</p> <p>Nombre de sanctions concernant les internes dans leurs relations.</p>
Se donner un cadre	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Ecriture par les internes d'une charte annuelle de vie à l'internat dans le premier mois.</li> </ul>	<p>Ecriture de la Charte</p>
Responsabiliser et s'engager	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Organiser l'élection des délégués internat en respectant la parité dans le cadre du calendrier habituel ;</li> <li>➤ Faire des délégués internat de véritables acteurs dans le choix des projets mis en place ;</li> <li>➤ Intégrer les délégués internat à la formation proposée pour les délégués de classe ;</li> <li>➤ Veiller à la présence d'un représentant de l'internat dans le futur conseil de vie collégien ;</li> <li>➤ Responsabiliser les 3<sup>ème</sup> auprès des plus jeunes ;</li> <li>➤ Eduquer à la santé et intégrer les actions dans le parcours éducatif de santé de chaque élève ;</li> <li>➤ Former à avoir un regard critique sur les médias numériques ;</li> </ul>	<p>Représentation des internes dans les instances de l'EPLÉ</p> <p>Nombre d'actions réalisées et actions promues par les internes auprès des autres élèves</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Encourager les initiatives des élèves internes visant à promouvoir l'internat en direction des autres élèves de l'établissement ;</li> </ul>	
S'amuser	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Laisser du temps libre ;</li> <li>➤ Permettre aux élèves d'accéder sous la surveillance des AED et sous réserve d'une autorisation parentale à des sites internet de loisirs après l'étude et pendant un temps limité ;</li> <li>➤ Participer à des activités ludiques (bowling, laser game, patinoire...);</li> <li>➤ Célébrer les anniversaires ;</li> <li>➤ Instaurer un temps fort les jeudis soirs avant les départs en vacances.</li> </ul>	Taux de satisfaction exprimé par les élèves par le biais d'une enquête en fin d'année
Se confier si besoin	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Créer un « point d'écoute jeunes » réservé aux internes de 17h30 à 19h30 un soir par semaine sous la responsabilité d'une infirmière de l'Education Nationale ;</li> <li>➤ Garder un lien entre les internes et l'assistante sociale de l'établissement</li> </ul>	Taux de fréquentation du point écoute jeunes

### **Axe 3 : Promouvoir l'Internat**

<b>Objectifs</b>	<b>Actions</b>	<b>Evaluations</b>
Communiquer	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Via l'ENT ;</li> <li>➤ Via le site du collège ;</li> <li>➤ Par la création d'une nouvelle plaquette présentant l'Internat ;</li> <li>➤ Par l'envoi de la plaquette aux collèges de la Marne, aux écoles primaires.</li> </ul>	Evolution du nombre d'internes